



Procès-verbal
Conseil d'établissement – École Cœur à cœur, l'Alternative
Mercredi 2 novembre 2022 – 19 h 15

Sophie Roux, TES

Élisabeth Pépin, enseignante
Nicole Attivissimo, directrice

Mélanie Villemaire, Présidente
Alexandre Legault, Vice-Président
Frédérique Gougeon, parent
Julie Clément, parent
Véronique Dupras-Mc Sween, parent
Philippe Caron, parent

Absent : Amélie Desjardins, enseignante
Ginette Maltais, enseignante

1. Présence et vérification du quorum

Le quorum étant atteint, l'assemblée débute à 18h51.

2. Adoption de l'ordre du jour.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Pépin et secondée par Mme Roux avec les changements proposés par Mme Attivissimo.

Résolution CE 22-23/009

3. Parole au public

Il n'y a aucun public présent.

4. Adoption du procès-verbal du 5 octobre 2022.

L'adoption du procès-verbal du 5 octobre 2022 est proposée par Mme Gougeon et secondée par Mme Caron.

Résolution CE 22-23/010

5. Projet éducatif (point statutaire)

Mme Attivissimo explique qu'il y aura un point statutaire Projet éducatif lors des séances du CÉ afin que les membres soient au courant des avancés dans le dossier. Elle explique aussi ce qu'est un projet éducatif et l'importance de celui-ci dans une école.

Un comité sera créé avec deux parents, trois enseignants et une TES. La pige pour les parents intéressés sera le 18 novembre prochain.

6. Consultation sur le cadre d'organisation scolaire 2023-26

Une vidéo sur le cadre d'organisation scolaire 2022-2023 est présentée aux membres du comité d'établissement. Mme Attivissimo présente aussi un document de consultation qui doit être complété.



Des explications sont données aux membres concernant leurs différentes questions sur la consultation puis les membres répondent à la consultation.

7. Consultation sur la Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements (OS-01)

Des explications sont données aux membres concernant leurs différentes questions sur la consultation puis les membres répondent à la consultation.

8. Planification sexualité et COSP

Les différents contenus sont présentés aux membres. Une discussion s'en suit pour éclaircir certains points.

Il est proposé par Mme Gougeon et secondé par Mme Clément d'adopter les contenus en sexualité tel que présenté.

Résolution CE 22-23/011

Il est proposé par Mme Villemare et Mme Roux d'adopter les contenus COSP tel que présenté.

Résolution CE 22-23/012

9. Budget CÉ, demandes financières et activités de financement

Il est proposé par Mme Pépin et Mme Clément d'adopter le budget du CÉ, les demandes financières ainsi que les demandes d'activités de financement.

Résolution CE 22-23/013

10. Sorties éducatives et activités à l'école

Mme Attivissimo présente aux membres du CÉ la liste des nouvelles sorties éducatives et activités à l'école soumises par les enseignants.

Une demande est faite pour que les coûts des activités et la mesure pour payer les sorties soient inscrits dans le tableau des sorties.

Il est proposé par Mme Dupras-Mc Sween et secondé par Mme Clément d'adopter la liste des sorties éducatives et activités à l'école telle que présentée.

Résolution CE 22-23/014

11. Nouvelles des comités

Mme Attivissimo mentionne que les membres du comité Halloween, les élèves, les enseignants et les parents, sont satisfaits des activités et que ce fut bien réussi.



12. Nouvelles de la direction

Il n'y pas de nouvelle autre que celles présentées tout au long de la rencontre.

13. Nouvelles de l'équipe-école.

Les enseignants sont actuellement dans la préparation du premier bulletin en vue des rencontres PEE.

Mme Roux et Mme Pépin font remarquer que les récréations animées et les moniteurs sur la cour font en sorte que nous travaillons davantage en prévention et que nous sommes proactifs dans les interventions.

14. Nouvelles du comité de parents CSSMI

Mme Villemare explique les mandats du comité qui travaille actuellement sur la politique des frais exigés aux parents.

15. Correspondance

Il n'y a aucune correspondance.

16. Varia

Un rappel du sondage pour la cafétéria sera fait dans le prochain Média.

17. Levée de l'assemblée

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Mme Villemare et secondé par Mme Roux de lever l'assemblée à 20h40.

Résolution CE 22-23/015

Nicole Attivissimo Directrice

Mélanie Villemare Présidente